

Ce carnet est très simple :

Du côté gauche, vous remplissez les informations sur :
la **date**, la **rivière** et le **secteur de pêche**, le **mode de pêche** (CU = cuiller ;
MO = mouche artificielle ; VA = vairon ; VE = ver ; RA = rapala ; AN = appât
naturel ; AU = autre).

**Mais surtout, pensez à donner la durée de la pêche ou alors l'heure de
début et l'heure de fin de pêche.**

Du côté droit, vous donnez les indications sur les **prises de truites (truite
commune ou fario)** effectuées lors de la sortie, c'est-à-dire **le nombre de
prises et leur longueur** en centimètres, ceci pour trois types de captures :

- celles inférieures à la taille légale,
- celles supérieures à la taille légale et conservées,
- celles supérieures à la taille légale et relâchées.

N'oubliez pas de noter scrupuleusement vos bredouilles.

Notez vos captures d'**ombre commun** de la même façon en page centrale
(couleur).

Les indications que vous porterez sur ce carnet nous sont utiles pour mieux
connaître la richesse piscicole en salmonidés de nos rivières et orienter les
actions futures qui y seront menées (repeuplements, aménagement de
milieux, etc.).

***Pêcheurs, la gestion piscicole vous appartient, sachez en profiter et
remplissez consciencieusement votre carnet. Merci***

**Renvoyer votre carnet à votre Association de pêche ou directement à
la Fédération des AAPPMA de la Haute-Loire :
32 rue Henri Chas 43000 Le Puy-en-Velay - Tél 04.71.09.09.44**

FÉDÉRATION DE HAUTE LOIRE

POUR LA PECHE ET LA

PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE



CARNET DE PECHE SALMONIDES

AAPPMA de

Nom :
.....

Prénom :
.....

Age :
.....

Adresse :
.....

Profession :
.....

